

2008/180 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE COPRODUCTION AVEC BILBOQUET POUR LA PRODUCTION D'UNE SERIE DE MAGAZINES CULTURELS DE 40 X 24 MINUTES INTITULEE «LES P'TITS LEZ'ARTS» (DIRECTION DE L'EDUCATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 mai 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Cap Canal, la chaîne de télévision pour l'éducation propose sur son antenne des programmes de télévision à l'attention des enfants et de ceux qui les aident à grandir.

Afin d'élaborer sa grille de programmes Cap Canal coproduit des œuvres audiovisuelles avec les sociétés de production audiovisuelle.

Cap Canal et Bilboquet souhaitent coproduire une série de magazines culturels pour les enfants de 6 à 12 ans.

Les P'tits Léz'Arts, c'est une émission de flux destinée aux enfants de 6-12 ans, qui présente, via une diffusion locale, toute l'actualité culturelle et de loisirs pour la jeunesse d'une région. Sur la région Rhône-Alpes et en coproduction avec Cap Canal, le magazine a pour objectif de présenter l'actualité des événements culturels et de loisirs à travers le regard des enfants (découverte d'un festival, d'une manifestation, d'un atelier etc.), mais aussi différentes chroniques abordant des thématiques telles que la découverte d'un livre, les sciences, les gestes citoyens etc...

Le magazine «Les P'tits Léz'Arts» a été conçu à Rennes en coproduction avec la chaîne TV Rennes. Il s'étend pour une 2^e saison à Lyon avec Cap Canal et prend à ce titre une dimension interrégionale.

Certaines rubriques seront ainsi spécifiques aux régions de Lyon ou de Rennes, mais d'autres seront communes.

Le projet a été considéré avec un grand intérêt par le comité éditorial des programmes jeunesse de Cap Canal.

Cap Canal participera à cette série d'un coût total de 472 390,65 euros HT.

Son apport sera de 20 000 euros HT en numéraire, soit une facture de 21 100 euros TTC et de 66 000 euros nets de taxes en industrie à savoir, conseil pédagogique, prêt d'une unité de tournage, consommables...

Les autres partenaires à la production sont :

- TV Rennes ;
- Bilboquet Productions ;
- Artefacto ;
- Le CNC. »

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de sa Commission Education – Petite Enfance ;

DELIBERE

1- La coproduction par Cap Canal d'une œuvre intitulée «Les P'tits Léz'Arts», magazine culturel, est approuvée.

2- La convention de coproduction susvisée, établie entre la Ville de Lyon et la Société Bilboquet est approuvée.

3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4- La dépense de 21 100 € TTC sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, article 205, fonction 213, programme ENV, opération CANAL, ligne de crédit 5840.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. FOURNEL